

LES MILITAIRES CANADIENS À CHYPRE

Bien que les militaires canadiens à Chypre aient pour tâche principale de garnir les avant-postes des Nations Unies dans la vieille ville fortifiée de Nicosie, ils font fréquemment de longues patrouilles dans la magnifique campagne vallonnée pour effectuer des observations et des relevés, tâches qui font partie de la routine quotidienne d'une force de maintien de la paix. L'unité canadienne, qui est actuellement en service pour six mois à Chypre, est le Premier bataillon canadien d'infanterie légère de la Princesse Patricia.

La Force de maintien de la paix des Nations Unies à Chypre (UNFICYP), qui est entrée en activité en mars 1964, se compose de quelque 7,000 officiers et hommes de troupe d'Autriche, de Grande-Bretagne, du Canada, du Danemark, de Finlande, d'Irlande et de Suède.

Nations Unies



EXPOSITION INTERNATIONALE D'ARTISANAT

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé la venue au Canada durant les mois d'été et le début de l'automne, d'une Exposition internationale itinérante d'Artisanat, organisée par l'Agence de Coopération culturelle et technique.

Cette Exposition sera présentée successivement à Moncton, Nouveau-Brunswick du 10 au 18 juillet; à Québec du 24 juillet au 1er août; à Montréal du 7 au 15 août; à Ottawa du 21 au 29 août; à Toronto du 2 au 9 septembre; et à Winnipeg du 26 septembre au 4 octobre.

Les provinces du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Manitoba, assumeront l'organisation de l'Exposition dans diverses villes du circuit, de concert avec l'Agence et le ministère des Affaires extérieures. Elles avaient déjà contribué à la mise sur pied de cette manifestation en fournissant des pièces de leur propre artisanat.

L'Agence de Coopération culturelle et technique a été créée à Niamey (Niger) en mars 1970 et regroupe vingt-deux pays totalement ou partiellement d'expression française, dont le Canada. Sa mission est de développer entre les pays de la communauté francophone des liens de coopération mutuelle dans les domaines relevant de l'éducation, de la culture, des sciences et des techniques.

ENTENTE CANADO-DANOISE SUR LA PÊCHE AU SAUMON

Le ministre des Pêches et des Forêts, monsieur Jack Davis, a annoncé à la Chambre des communes, le 7 juin, que le Gouvernement du Danemark a accepté de limiter ses prises de saumon de l'Atlantique sur la côte orientale du Canada.

Voici le texte de la déclaration de M. Davis:

Les pêches de saumon de l'Atlantique, comme le savent bien des députés, traversent une période difficile. Les ressources sont en baisse depuis plusieurs années, et, à cause de la pollution et aussi de pêches excessives de cette espèce unique, le Gouvernement a été obligé d'adopter des mesures spéciales pour la protection des remontes de saumon du littoral oriental du Canada.

L'une des raisons de la baisse des ressources est l'augmentation du volume des prises de citoyens étrangers. Un cas d'espèce est la mise en place d'une importante entreprise de pêche commerciale au large du littoral occidental du Groenland. Depuis le début des années 60 et de plus en plus activement jusqu'à 1969, des pêcheurs originaires du Danemark, de la Norvège, des îles Féroé et du Groenland même ont pris de grandes quantités de saumon de l'Atlantique, dont beaucoup venaient de notre pays.

La prise la plus forte de saumon de l'Atlantique au large des côtes occidentales du Groenland a été